



REPUBLIQUE DU TCHAD

Ministère de la Santé Publique

Direction de la Nutrition et de Technologies Alimentaires (DNTA)

**STRATEGIE DE PLAIDOYER ET DE COMMUNICATION
EN FAVEUR DE LA NUTRITION**

JANVIER 2018

“Une analyse rétrospective de la lutte contre la malnutrition permet de se rendre compte de manière évidente que le plaidoyer a jusqu’ici joué un rôle fondamental. Quand il est soutenu par une solide base de données probantes, et présenté d’une manière claire et énergique, le plaidoyer peut susciter un changement tangible et durable. Les collectivités, les particuliers, les gouvernements, les médias et les universités, sans distinction, doivent être mobilisés et habilités à faire entendre leur voix, à faire partie des efforts nationaux et communautaires collectifs et à s’assurer que nous sommes mutuellement redevables. De grands progrès ont été accomplis dans la lutte contre la malnutrition, mais il reste beaucoup de travail de plaidoyer à faire au cours des décennies à venir”.

Tom Arnold, Président de la Convention sur le Groupe de Constitution irlandaise
et membre du Groupe principal SUN

(Renforcement de la nutrition dans les faits, N°3/Juillet 2004 – <https://scalingupnutrition.org>)

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
CARTE ET FIGURES.....	3
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
DEFINITION DES CONCEPTS	Error! Bookmark not defined.
AVANT-PROPOS.....	8
I. CONTEXTE DU PAYS	10
1.1. Données géographiques, climatiques et découpage administratif	10
1.2. Situation démographique et socioculturelle	12
1.3. Situation socio-économique	13
II. ANALYSE DE LA SITUATION.....	14
2.1. Sur le plan nutritionnel.....	14
2.2. Les opportunités en faveur de la nutrition Tchad	16
2.3. Le contexte mondial et engagement national	17
2.4. Sur le plan communicationnel	18
III. CADRE STRATEGIQUE D'INTERVENTION.....	20
3.1. Problèmes prioritaires identifiés et changements souhaités	20
3.2. Vision et objectifs	21
3.3. Approche stratégique	21
3.4. Cibles et activités	23
3.5. Critères d'élaboration des messages et thèmes prioritaires à mettre au-devant de la communication.....	24
IV. PLAN DE MISE EN ŒUVRE PAR CIBLE.....	27
V. MECANISME DE SUIVI ET EVALUATION.....	Error! Bookmark not defined.
VI. SOURCES D'INFORMATIONS	37
6.1. Revue documentaire	37
6.2. Discussions et entretiens (Liste des personnes).....	37
6.3. Ateliers	37
6.4. Internet.....	38
ANNEXES	39

CARTE ET FIGURES

Carte : Découpage administratif du Tchad

Figure 1 : Tendances de la malnutrition aiguë (SMART 2015, 2016, 2017)

Figure 2 : Tendances de la malnutrition chronique (SMART 2015, 2016, 2017)

Figure 3 : Estimation de la population tchadienne par tranches d'âge en 2017
et prévalence de la malnutrition infantile en 2017

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AGIR	Alliance globale pour l'Initiative Résilience
AME	Allaitement Maternel Exclusif
ANJE	Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
CCC	Communication pour le changement de comportements
C4D	Communication For Development
CNNA	Conseil National de Nutrition et d'Alimentation
CRNA	Comités Régionales de Nutrition et d'Alimentation
CTPNA	Comité Technique Permanent de la Nutrition et de l'Alimentation
DNTA	Direction de la Nutrition et de Technologies Alimentaires
ECHO	Commission Européenne pour la Protection Civile et les Opérations d'aide Humanitaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation
DSIS	Division du Système d'Information Sanitaire
ECOSIT	Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad
EDST	Enquêtes Démographique et de Santé au Tchad
EDS-MICS	Enquêtes Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples au Tchad
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IEC	Information Education Communication
INSEED	Institut National de la Statistique, des Etudes Économiques et Démographiques
MSP	Ministère de la Santé Publique
OBC	Organisation à Base Communautaire
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ODD	Objectifs de Développement Durable
OSC	Organisations de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAINA	Plan d'Action Intersectoriel de Nutrition et d'Alimentation
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PNNA	Politique Nationale de Nutrition et d'Alimentation
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat

REACH	Renewed Efforts against Child Hunger and Under nutrition
SNU	Système des Nations Unies
SUN	Scaling Up Nutrition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

DEFINITION DES CONCEPTS¹

Plaidoyer	<p>Défense écrite ou orale d'une opinion, d'une cause, d'une politique, d'une personne ou d'un groupe.</p> <p>Selon Unicef, c'est un processus mûrement réfléchi, qui repose sur des données probantes, destiné à influencer directement ou indirectement les décideurs, les parties prenantes, et toutes les personnes concernées afin qu'ils soutiennent et mettent en œuvre des actions contribuant au respect des droit femmes et des enfants.</p>
C4D (Communication For Development)	<p>Procédé stratégique systématique, planifié et fondé sur des faits concrets, visant à promouvoir un comportement individuel positif mesurable et un changement social. Il repose sur le dialogue et la participation. La Communication pour le Développement implique le plaidoyer, la mobilisation sociale, la communication pour le changement de comportement et social et repose sur le dialogue et la participation (Manuel de Plaidoyer/Unicef).</p>
IEC	<p>Intervention d'ensemble visant à provoquer chez des individus ciblés des changements de comportements ou d'attitudes ; ou à les consolider pour leur bien-être.</p>
Marketing social	<p>Stratégie qui recourt aux principes et aux techniques du marketing dans le but d'amener un public cible à accepter, rejeter, modifier ou délaisser volontairement un comportement dans son intérêt, dans l'intérêt d'un groupe ou de l'ensemble de la société.</p>
Lobbying	<p>Ensemble des actions d'influence réalisées envers les hommes politiques, les pouvoirs publics et plus largement sur des décideurs par un lobby (groupe de pression) qui cherche à défendre ses propres intérêts face à des individus ou institutions qui ont une influence directe sur ses activités.</p> <p>En plaidoyer, le lobbying est la partie qui se rapporte spécifiquement aux activités visant à influencer une législation.</p>
Activisme	<p>Engagement privilégiant l'action directe, pouvant aller jusqu'à braver la loi.</p>
Coalition	<p>Union momentanée pour faire face à une problématique.</p>
Partenariat	<p>Association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation, voire une obligation.</p>

¹ Source : Manuel de Plaidoyer - Unicef/New York 2010 et Wikipédia

Leader d'opinion	Individu qui par sa notoriété, son expertise ou son activité sociale intensive est susceptible d'influencer les opinions ou actions d'un grand nombre d'individus
Décideur	Personne physique ou morale habilitée par ses fonctions ou sa position à décider, à orienter ou bien à faire prévaloir une décision.
Gouvernant(s)	Personne qui détient le pouvoir politique, qu'il s'agisse d'un parlementaire ou d'un membre du gouvernement, par opposition à un gouverné (le plus souvent au pluriel).
Pouvoirs Publics	Désigne le Gouvernement et l'ensemble des services chargés de l'administration d'un Etat ou d'une collectivité territoriale. Elle peut aussi désigner plus spécifiquement telle ou telle administration
Partie prenante	Acteur, individuel ou collectif (groupe ou organisation), activement ou passivement concerné par une décision ou un projet
Organisations de la Société Civile	Ensemble des acteurs, des associations, des organisations, des mouvements, des lobbies, des groupes d'intérêts, etc., plus ou moins formels, qui ont un caractère non gouvernemental et non lucratif.
Sécurité alimentaire	Situation qui garantit à tout moment à une population l'accès à une nourriture à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Cette nourriture être suffisante pour assurer une vie saine et active, compte tenu des habitudes alimentaires.
Sécurité nutritionnelle	Situation où la sécurité alimentaire est couplée avec un environnement sanitaire, des services de santé adéquats, une bonne hygiène et de bonnes pratiques d'alimentation afin d'assurer une vie saine à tous les membres du ménage.
Résilience	Capacité pour un individu à faire face à une situation difficile ou génératrice de stress.

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de la lutte contre la malnutrition, phénomène récurrent et problème de santé publique dans le pays, le Gouvernement Tchadien sous l'égide du Ministère de la Santé Publique et avec l'appui de ses partenaires a élaboré une Politique Nationale de Nutrition et d'Alimentation (PNNA) promulguée en juillet 2015. Document stratégique, la PNNA a pour but d'institutionnaliser la dimension nutrition et alimentation comme un véritable facteur de développement et qu'elle soit reconnue comme un « droit de la population tchadienne toute entière en vue d'améliorer la survie de leurs enfants et en leur permettant un développement maximal de leurs potentialités physiques et intellectuelles ainsi que de promouvoir la santé et le bien-être des mères et des adultes ».

Pour arriver à ce cap, la PNNA (avec son Plan d'Action Intersectoriel de Nutrition et d'Alimentation adopté en janvier 2017) ont fixé des orientations stratégiques et un cadre d'action et de coordination multisectorielle axé sur la survie et le développement de l'enfant qui s'appuient sur des interventions intégrées de nutrition, de sécurité alimentaire, de santé, d'éducation, d'eau, d'assainissement... En somme, une approche globale qui nécessite la communication comme l'une des pierres angulaires. Qu'il s'agisse de l'engagement et de la coordination multisectorielle, de l'inclusion, de la participation des différents acteurs ou de la promotion de pratiques adéquates, la communication est incontournable.

La présente stratégie a pour but de doter le gouvernement tchadien et les parties prenantes des méthodes et capacités afin d'intensifier le plaidoyer en faveur de la nutrition, sensibiliser et renforcer le dialogue autour des actions et pratiques adéquates en vue de contribuer au renforcement de la nutrition.

La méthodologie d'élaboration a comporté :

- Une revue documentaire ;
- Des entretiens et discussions avec des informateurs clés ;
- Des éléments des travaux et rapports de deux ateliers ayant regroupé les différentes parties prenantes;
- Un atelier de validation technique.

Le document s'articule autour : (i) du contexte du pays ; (ii) de l'analyse de la situation sur le plan nutritionnel, des opportunités en faveur de la nutrition, de l'environnement mondial et l'engagement national ; et sur le plan communicationnel; (iii) du cadre d'intervention stratégique ; (iv) de plans de mise en œuvre par cible et (v) d'un mécanisme de suivi et évaluation.

L'aboutissement de ce travail est un processus qui a nécessité la participation de plusieurs acteurs. Aussi, l'on remercie toutes les structures et personnes ayant contribué à sa réalisation à savoir :

- Les services spécialisés des ministères membres du CTPNA ;
- Les différents réseaux pour le renforcement de la nutrition ;
- Le REACH et son Facilitateur International ;
- Les Points Focaux REACH ;
- Les ONG œuvrant dans le domaine de la nutrition ;
- Les personnes ressources ayant participé à l'atelier technique de validation et représentant l'Unicef, la FAO et le PAM et le Ministère de la Santé Publique.

I. CONTEXTE DU PAYS

1.1. Données géographiques, climatiques et découpage administratif

➤ Données géographiques

Situé au cœur de l'Afrique avec une superficie de 1.284.000 km², le Tchad occupe le 5^{ème} rang des pays les plus vastes d'Afrique après le Soudan, l'Algérie, la République Démocratique du Congo et la Libye. Il partage ses frontières au nord par la Libye, à l'est par le Soudan, au sud par la République Centrafricaine, au sud-ouest par le Cameroun et le Nigeria et à l'ouest par le Niger. Pour accéder à la mer, Le port le plus proche est celui de Douala au Cameroun qui se situe à 1.600 km de la capitale N'Djamena. Cet enclavement est un véritable goulot d'étranglement pour le transport, la communication et l'accessibilité à l'extérieur.

➤ Données climatiques

Le Tchad est divisé en trois grandes zones agro-climatiques : (i) la zone saharienne, qui représente 47% de la superficie du pays, est caractérisée par une pluviométrie inférieure à 100 mm par an et un système oasien complexe associant production de dattes, agriculture irriguée de subsistance, petit élevage sédentaire et élevage camelin transhumant ; (ii) la zone sahélienne (43% du territoire national) reçoit entre 300 et 600 mm par an. C'est une zone d'élevage par excellence. Cependant, l'agriculture y est largement pratiquée ; (iii) la zone soudanienne qui couvre 10% du pays et qui bénéficie d'une pluviométrie supérieure à 600 mm par an. Elle se caractérise par des systèmes de production diversifiés, associant les cultures vivrières, la culture du coton et un élevage de petits ruminants, bovins, porcins et volailles. Généralement, la période d'abondance pluviométrique dans l'année se situe entre juillet et août. Cependant, avec les effets du changement climatique, la mauvaise répartition, l'absence ou la rareté des pluies a un impact sur la production agricole. L'une des conséquences de cette situation est que l'offre en céréales est souvent faible par rapport à la demande et le prix des céréales, aliments de base pour la quasi-totalité des Tchadiens est particulièrement affecté.

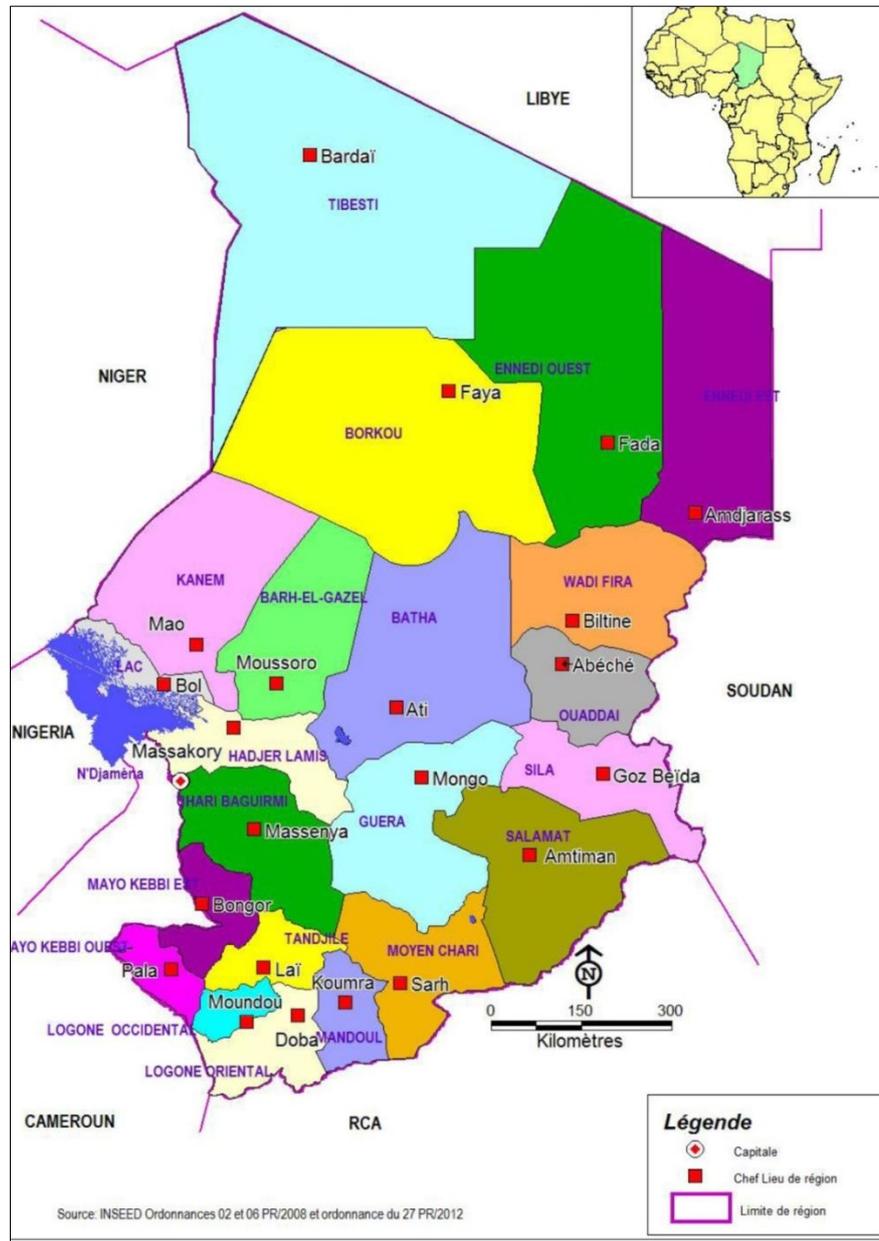
➤ Découpage administratif,

Le territoire tchadien comprend 23 régions y compris la capitale N'Djamena. Ces régions sont subdivisées en 10 arrondissements (de N'Djamena), 69 départements qui se partagent 275 sous-préfectures et 644 cantons.² Cela dit, le pays s'est engagé en 2017 dans un processus de Réformes Institutionnelles proposant un (nouveau) découpage administratif où les régions actuelles pourraient disparaître au profit de 12

² Rapport final du Comité Technique d'Appui aux Réformes Institutionnelles, 20 novembre 2017
<https://tchadpages.com>

provinces³ suivi d'autres changements comme la suppression des départements et la transformation des sous-préfectures en communes.

Figure 1 : Carte administrative du Tchad (Voir en annexe le tableau comprenant les noms des 23 régions, leurs départements et de chefs-lieux de régions)



Source : Tableau de bord social du Tchad, Edition 2014 - www.inseedtchad.com

³ Rapport final du Comité Technique d'Appui aux Réformes Institutionnelles, 20 novembre 2017) - <https://tchadpages.com>

1.2. Situation démographique et socioculturelle

Selon les résultats globaux du 2^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) publiés en 2010, la population tchadienne s'élevait à 11,2 millions d'habitants avec 50,7 % de femmes et 49,3 % d'hommes. La même source donnait le taux annuel moyen d'accroissement intercensitaire à 3,6%⁴. Les projections faites en tenant compte de ce taux par la Division du Système d'Information Sanitaire (DSIS) ont estimé la population du Tchad en 2015 à 13 570 823 habitants. En 2017, selon l'INSEED⁵, les Tchadiens sont 14 600 000 dont presque 3 millions enfants de 0 à 5 ans.

Pays pro-nataliste, le Tchad a l'un des Indices Synthétiques de Fécondité le plus élevé au monde avec en moyenne 6,4 enfants par femme⁶. En outre, à l'instar de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, la population tchadienne se caractérise par son extrême jeunesse.

Figure 4 : Estimation de la population tchadienne par tranches d'âge en 2017 et taux de prévalence de la malnutrition infantile en 2017

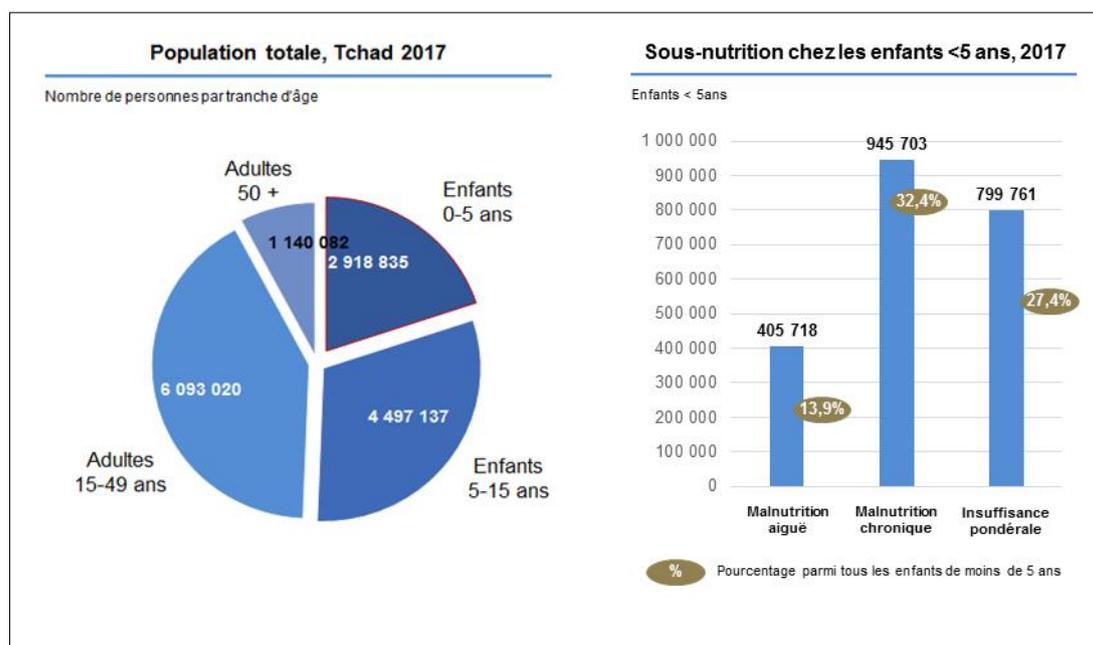


Figure fournie par la DNTA (RGPH 2009, Projections Démographiques Nationales 2009-2050/INSEED 2014)

⁴ Taux d'accroissement entre recensements

⁵ Recensement Général de la Population 2009, Projections Démographiques Nationales 2009-2050 – INSEED 2014

⁶ EDS-MICS 2014-2015

Sur le plan socio-culturel, une mosaïque d'ethnies se côtoie dans le pays mais chaque groupe ethnique a développé ses valeurs culturelles ancestrales qui constituent la base de son identité et qui se manifestent à travers des normes sociales, des croyances, des règles de conduites et pratiques sociologiques. Les langues officielles du pays sont l'Arabe et le Français.

En termes de moyens de communication modernes, des données recueillies auprès de la Maison des Médias du Tchad indiquent que le pays compte 1 télévision nationale, 2 télévisions privées, 1 radio nationale, 48 radios privées et communautaires, 35 journaux (dont 7 paraissent en arabe et 28 en française) et 2 journaux en ligne.

1.3. Situation socio-économique

La situation socio-économique du Tchad est marquée par une crise qui a commencé en 2016 suite à la chute des cours du pétrole en 2014 et à la dégradation de la sécurité provoquée par les conflits que connaissent ses voisins et le phénomène Boko Haram. Cette situation a propulsé la population dans des restrictions draconiennes, conséquences des mesures de redressement budgétaire et autres coupes déjà faites et en cours dans les services publics. Les progrès enregistrés en matière de pauvreté avec un taux national qui a baissé de 55 à 47 % entre 2003 et 2011⁷, effets de l'exploitation du pétrole, sont lointains. Aujourd'hui, même si l'agriculture continue d'employer 75%⁸ de la population tchadienne en âge de travailler, le secteur ne pourrait jouer le rôle de stabilisateur pour atténuer de manière significative les difficultés. D'après la Banque mondiale (Avril 2017), la crise économique et financière actuelle fera que la pauvreté risque de s'aggraver car selon les projections, le nombre de pauvres devrait augmenter de 4,7 à 6,3 millions entre 2012 et 2019.⁹

Le Tchad, classé respectivement 185^{ème} sur 188 et 186^{ème} sur 188 en 2015 et 2016 par rapport à l'indice de développement humain (IDH) du PNUD, risque de régresser davantage.

Sur le registre social, cette crise provoque des distensions entre le Gouvernement et ses partenaires (sociaux) et les risques de tensions sont réels. En outre, le pays fait face à une crise humanitaire, conséquences de la déstabilisation de ses voisins. Selon le rapport du HCR de 2017, le Tchad accueille près de 400 000 réfugiés Soudanais du Sud, Centrafricains et Nigériens. Un chiffre qui équivaut à 4 % de la population tchadienne et qui vient s'ajouter aux rapatriés et déplacés internes qui ont également

⁷ ECOSIT 2 et 3

⁸ Banque Mondiale, Avril 2017

⁹ Idem

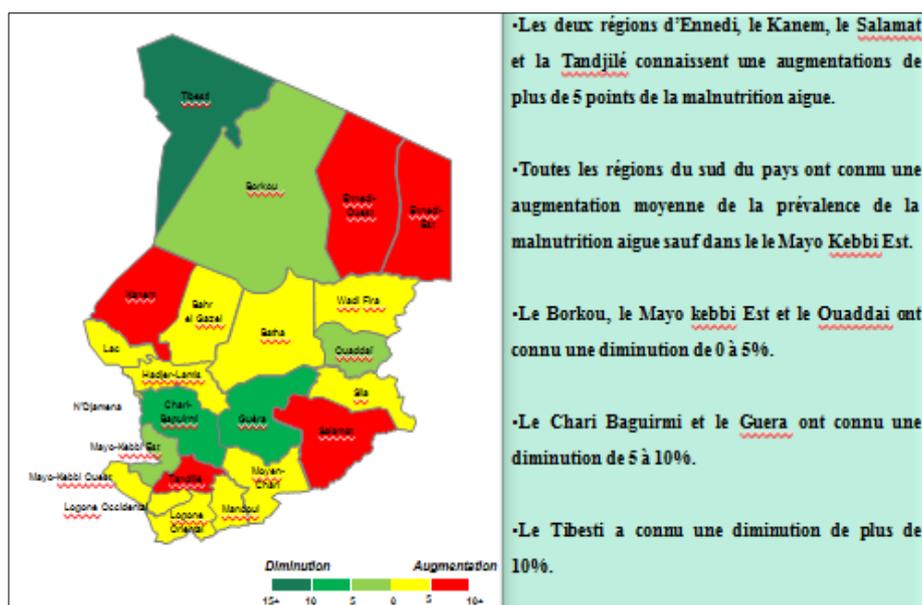
besoin d'aide. Le pays fait face constamment aux urgences qui engloutissent trop de financements et autres efforts pour le développement.

II. ANALYSE DE LA SITUATION

2.1. Sur le plan nutritionnel

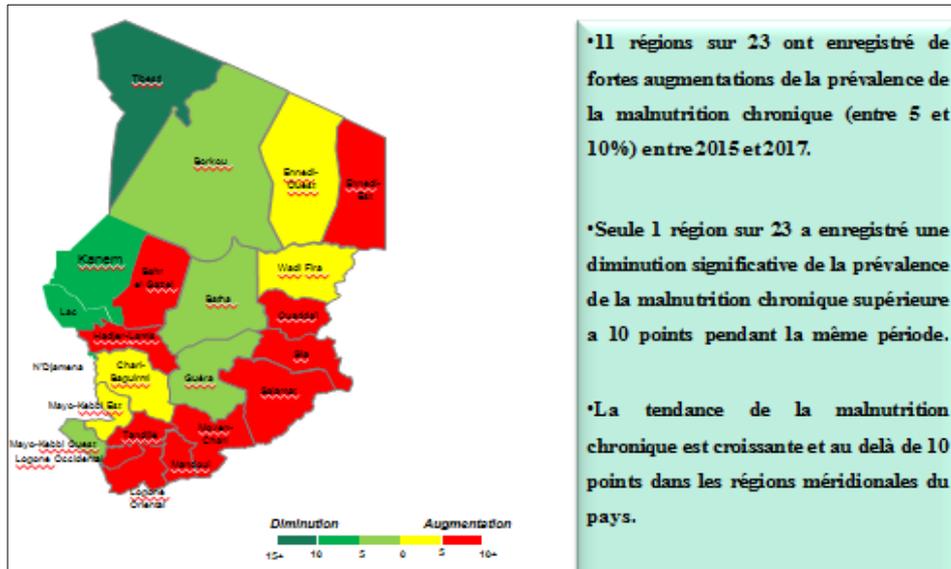
En dépit des efforts déployés par le Gouvernement, les organisations onusiennes et les autres partenaires pour faire reculer l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la malnutrition s'aggrave et demeure un problème majeur de santé publique au Tchad. Une analyse que partage le MSP dans une note d'information¹⁰ qui indique que la prévalence de la malnutrition aigüe est à la hausse dans le pays en 2017, et la situation risque de se dégrader davantage en 2018 sans une prise de conscience de la magnitude du problème par l'ensemble des acteurs concernés. D'après les résultats de l'enquête SMART 2017, la prévalence de la malnutrition aigüe est en augmentation dans certaines régions du pays et le taux de malnutrition aigüe globale (MAG) pour le pays est de 13,9%, soit deux points de plus que celui de 2016. Aussi, ce taux dépasse le seuil d'urgence de 15% dans 12 régions sur les 23 régions que compte le pays, en grande partie situées dans la bande sahélienne. La malnutrition aigüe sévère (MAS) est à 3,9%, un taux supérieur au seuil d'urgence de 2% contre un taux de 2,6% en 2016. Les deux figures qui suivent donnent plus de détails sur l'évolution de ces indicateurs.

Figure 2 : Tendances de la malnutrition aigüe en 2015, 2016 et 2017



¹⁰ Note d'information conjointe MSP-SNU-ECHO-ALIMA-Alerte Santé - Publiée le 14 décembre 2017

Figure 3 : Tendances de la malnutrition chronique en 2015, 2016 et 2017



Source : Idem

La situation des carences en micronutriments est également très préoccupante chez les femmes et les enfants tchadiens. Selon les données de l'EDS-MICS 2014-2015, l'anémie affecte 75% des enfants de moins de cinq ans et plus de 52% des femmes en âge de procréer. On note également que près d'une femme tchadienne sur cinq a un IMC (Indice de masse corporelle) inférieur à 18,5 ; ce qui indique un état de déficience énergétique chronique. Les facteurs associés à cette situation ainsi qu'à l'augmentation du taux de malnutrition chronique sont essentiellement les mauvaises pratiques d'alimentation et de soin en faveur des enfants. En effet, cette enquête révèle que seulement 6 % des enfants de 6-23 mois ont été nourris en suivant les trois pratiques optimales d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE). En 2014, moins d'un enfant de moins de 6 mois sur 100 est allaité exclusivement au sein, par rapport aux 3,4 sur 100 de 2010 et 13 sur 100 de 2000 ; ce qui démontre le risque pesant sur la condition nutritionnelle des enfants.

Concernant les consultations prénatales, même si environ deux tiers des femmes soit 64 % (hausse rapport aux 43% de l'EDS-MICS 2004) ont reçu des soins prénataux prodigués par du personnel formé, seulement 31 % des femmes ayant eu une naissance vivante au cours des cinq années précédant l'enquête ont effectué au moins les 4 visites prénatales recommandées. Aussi, la proportion de femmes dont l'accouchement s'est déroulé dans un établissement de santé est de 22 %. Selon cette même source, le nombre de femmes dont l'accouchement a été assisté par du

personnel formé est de 24 % et plus des trois quarts des femmes soit 78 % n'ont pas reçu de soins postnataux ou des soins tardifs.

Certaines pratiques familiales essentielles en matière d'hygiène et d'assainissement ne sont pas non plus très courantes au sein des populations ; et les pathologies infantiles sont également très répandues parmi les enfants de moins de cinq ans. L'EDS-MICS 2014-2015 révèle que les infections respiratoires aiguës, la fièvre et la déshydratation constituent les principales causes de décès chez l'enfant avec une prévalence respective de 8%, 24% et 22%.

Tous ces facteurs surviennent dans un environnement où en plus de l'insécurité alimentaire, on observe un accès limité aux services sociaux de base et une faiblesse du système de santé et de nutrition, notamment en termes de l'offre, la demande, la qualité, l'accès et l'utilisation des services.

2.2. Les opportunités en faveur de la nutrition Tchad

A l'instar de plusieurs de pays en développement, le Tchad s'est clairement engagé à considérer la nutrition comme une priorité de développement. Depuis 2012, le pays a initié une série d'actions stratégiques dans l'optique de faciliter le positionnement de plus en plus important de la nutrition dans les stratégies de renforcement de la résilience et de réduction de la pauvreté. Cette démarche vise à asseoir une stratégie claire visant la réduction des différentes formes de malnutrition à travers le renforcement de la gouvernance de la nutrition et la mise à l'échelle d'interventions à efficacité prouvée. Ainsi, il y a :

- L'adhésion en 2012 au REACH¹¹, une initiative des agences onusiennes ayant un mandat pour la nutrition ;
- L'adhésion en 2013 au SUN, un mouvement global qui attire l'attention de la nutrition dans tous les documents stratégiques des pays ;
- L'adhésion à AGIR, une alliance pour renforcer la résilience des pays du Sahel et Ouest-africains face aux récurrentes crises alimentaires et nutritionnelles ;
- L'érection du Centre National de Nutrition et de Technologie Alimentaire (CNNTA) en une direction ;
- La mise en place d'un organisme spécialisé, le Comité d'Action pour la sécurité alimentaire et la gestion des crises (CASAGC) au Ministère de l'Agriculture et le Système d'information sur la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce (SISAAP) qui en assure le secrétariat permanent ;
- L'organisation d'un forum national sur la nutrition en 2015 ;
- La création d'un Conseil National de Nutrition et d'Alimentation (CNNA)¹² placé sous l'autorité du Premier Ministre ;

¹¹ Regroupe la FAO, l'OMS, le PAM, l'UNFPA et l'UNICEF

¹² Voir en annexe l'arrêté de création et le décret d'adoption de la PNNA

- La mise en place d'un Comité Technique Permanent de Nutrition et d'Alimentation (CTPNA) qui appuie le CNNA dans sa mission ;
- L'adoption de la Politique Nationale de Nutrition et d'Alimentation (PNNA) ;
- L'adoption du Plan d'Action Intersectoriel de Nutrition et d'Alimentation 2017-2021 (PAINA) ;
- La création des Comités Régionales de Nutrition et d'Alimentation ;
- La création dans le cadre du mouvement SUN de 8 réseaux (des Nations Unies avec son Initiative REACH, des Bailleurs sous le leadership de la Délégation de l'Union Européenne, des Parlementaires, des Scientifiques, des Champions, des Journalistes, de la Société civile et du Secteur Privé). Certains de ces réseaux sont actifs mais d'autres non.
- La mise en place, d'un secrétariat CNNA/CTPNA/CRNA au niveau de la DNTA pour suivre et appuyer les actions et de donner le support nécessaire à l'organisation des assises du CTPNA ainsi que celles du CNNA ; et servir de liaison avec les différents CRNA¹³.

En plus de ces engagements et actions, il y a d'autres occasions favorables pour le plaidoyer en faveur la nutrition comme la réunion mensuelle sur la santé (regroupant tous les PTF) dirigée par le Chef de l'Etat et où la question de la malnutrition est prise en compte. En outre, le Plan de développement national (PND 2017-2021) a intégré dans son plan d'action à l'Axe 4, un effet sur l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et des femmes (Effet 4.4.3). L'aide budgétaire de l'Union Européenne constitue également une fenêtre d'opportunité réelle pour des actions en faveur de la nutrition.

2.3. Le contexte mondial et engagement national

Les différents engagements du Tchad en faveur de la nutrition s'inscrivent dans un contexte mondial où la lutte contre la malnutrition est plus que décisive. En effet, le 25 septembre 2015 en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, 193 dirigeants de la planète ont pris l'engagement d'atteindre 17 objectifs (pour améliorer les conditions de vie des populations ; faisant suite aux huit Objectifs du Millénaire pour le Développement lancés en septembre 2000 et qui qui s'achevaient. Appelés Objectifs de développement durable (ODD), ces objectifs mondiaux font partie d'un programme de développement mondial projeté à l'horizon 2030. La lutte contre la faim, l'amélioration de la santé, l'accès à l'eau salubre et l'assainissement y figurent en bonne place (voir en annexe la liste voir la liste en annexe).

Pour plus de concrétisation, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé en avril 2016 la période 2016 – 2025 « Décennie d'action des Nations Unies » pour la nutrition. C'est une sorte de feuille de route internationale¹⁴ pour définir, suivre et

¹³ Voir en annexe la note de service pour la création

¹⁴ La Réponse mondiale à la malnutrition - <http://scalingupnutrition.org>

réaliser des engagements politiques spécifiques, pertinents et inscrits dans le temps pour mettre fin à toutes les formes de malnutrition dans le cadre des Objectifs de développement durable qui constituent l'Agenda 2030.

La décennie 2016-2025 pour la nutrition est soutenue par le nouveau Plan stratégique du Comité permanent des Nations Unies pour la nutrition (UNSCN), une plate-forme regroupant les organismes des Nations Unies travaillant sur la nutrition.

Ces engagements au niveau mondial sont sous-tendus par les six cibles mondiales de nutrition fixées par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2012 pour accélérer l'action mondiale en vue faire face au phénomène récurrent de la malnutrition.

Projetées pour 2025, ces cibles consistent à :

- Réduire de 40% le nombre d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance;
- Réduire de 50% l'anémie chez les femmes en âge de procréer;
- Réduire de 30% l'insuffisance pondérale à la naissance;
- Ne pas laisser augmenter le pourcentage d'enfants en surcharge pondérale;
- Porter les taux d'allaitement exclusif au sein au cours des 6 premiers mois de la vie à au moins 50%;
- Réduire et maintenir au-dessous de 5% l'émaciation chez l'enfant.

En accord avec ces engagements et pour marquer sa volonté, le Gouvernement tchadien, à travers son Ministère de la Santé Publique et l'appui de l'ONG Action Contre la Faim (ACF) et d'autres partenaires, à œuvrer pour l'adoption de deux résolutions capitales¹⁵ lors de la 69^{ème} session de l'Assemblée mondiale de la santé (AMS) du 23 au 28 mai à Genève où se sont réunis 194 Etats.

- La 1^{ère} résolution encourage les Etats à adopter des cibles nationales de réduction de la malnutrition, ainsi que des mécanismes de collecte de données et à augmenter les financements liés à la nutrition.
- La 2^{ème} porte sur l'encadrement de la vente et la publicité des substituts au lait maternel avec comme objectif de protéger de l'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois et d'encourager les bonnes pratiques alimentaires, conformément aux recommandations de l'OMS.

Le contexte mondial avec son agenda et ses objectifs constitue un élément catalyseur pour les engagements nationaux.

2.4. Sur le plan communicationnel

Il n'y a pas de programme ou service consacré aux interventions coordonnées de communication dans le domaine de la nutrition au Ministère de la Santé Publique.

¹⁵ Communiqué de Presse /Action Contre la Faim France – Publiée le 04 Juillet 2016 - <http://reliefweb.int>

Toutefois, diverses activités de plaidoyer et de communication sont mises en œuvre sous le leadership de la Direction de Nutrition et de Technologie Alimentaire avec l'appui de l'Unicef ainsi que des autres partenaires, en collaboration avec certains Réseaux et ONG œuvrant pour le renforcement de la nutrition. Il s'agit de :

- L'organisation d'une journée spéciale/ Session d'information sur la Nutrition en séance plénière à l'Assemblée nationale accompagnée d'une exposition de photographies illustrant la prévention, le dépistage et la prise en charge de la malnutrition dans les pays du Sahel ;
- Une tournée organisée par le Réseau des Journalistes et celui des Parlementaires intitulée « Mission conjointe de plaidoyer pour la lutte contre la malnutrition » et qui a conduit ces acteurs dans neuf régions du pays. Ces deux réseaux ont aussi co-organisé une caravane de sensibilisation dans la ville de N'Djamena avec un zoom sur les Unités Nutritionnelles Thérapeutiques de la ville ;
- La production et diffusion de spots radio en partenariat avec Action contre la Faim et la collaboration du Réseau des journalistes ;
- La production et diffusion de reportages et émissions à la radio, à la télévision et la publication d'articles de presse dans les journaux et médias en ligne par les journalistes membres du réseau ;
- La production de cinq boîtes à images avec comme thèmes : les groupes d'aliments et leur rôle, l'alimentation de la femme enceinte et de la femme allaitante, l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, les signes de malnutrition et suivi de la croissance de l'enfant et la lutte contre les carences en micronutriments. Le but de ce projet est de mettre à la disposition des acteurs de terrain un support de communication nécessaire et pertinent pour les activités de communication pour le changement de comportement et d'harmoniser les messages à l'endroit du grand public ;
- La production et diffusion des émissions sur la nutrition/alimentation par les radios communautaires dans les régions avec l'appui technique des Comités Régionaux de Nutrition et d'Alimentation.

A part ces activités, d'autres actions cadrées ou non par la DNTA sont menées régulièrement à travers différents accords de partenariat avec des groupements féminins comme la CELIAF, des Organisations à base communautaire et autres ONG intervenant dans le secteur de la nutrition dans certains districts sanitaires. Ces interventions mettent l'accent sur la promotion de l'ANJE et des pratiques familiales essentielles tels que le lavage des mains aux moments clés, les consultations prénatales, la vaccination, l'utilisation de SRO-Zinc en cas de diarrhées, l'utilisation de moustiquaires imprégnées, etc.

Toutes ces actions contribuent sans nul doute à informer sur le phénomène de la malnutrition avec toute son ampleur et sa prise en charge ; sensibiliser la population sur les conséquences de cette maladie, sur les mesures de prévention et l'importance pour le pays d'investir rapidement dans la nutrition. Cela dit, la problématique de la nutrition dans sa globalité, le lien entre pauvreté, nutrition et développement demeurent encore comme un mythe pour le grand public ou réservé à des techniciens. Les causes de la malnutrition sont ramenées le plus souvent au manque de nourriture et les mauvaises pratiques d'alimentation et de nutrition sont courantes. Dans une certaine dimension, des responsables, élus et autres leaders ne perçoivent pas non plus bien leur rôle dans le renforcement de la nutrition et la nécessité de l'intersectorialité.

III. CADRE STRATEGIQUE D'INTERVENTION

3.1. Problèmes prioritaires identifiés et changements souhaités

Après cette analyse de la situation, il a été identifié des problèmes prioritaires et des changements nécessaires qui aideront au renforcement de la nutrition au Tchad :

➤ Problèmes liés au renforcement de la nutrition

- Mauvaise compréhension de la problématique de la nutrition par la population à tous les niveaux ;
- Difficultés dans la coordination multisectorielle (notamment dans la communication entre les parties prenantes) ;
- Financement domestique insuffisant et financement international orienté beaucoup plus vers les urgences ;
- Faible valorisation des produits locaux et pratiques non adéquates d'alimentation et de nutrition (chez les enfants particulièrement).

➤ Changements souhaités :

- La population comprend et s'approprié la problématique de la nutrition et adopte de comportements positifs ;
- La communication est renforcée entre les acteurs clés pour une meilleure collaboration et plus d'actions concertées ;
- Une ligne budgétaire dédiée à la nutrition est créée au niveau au Ministère de la santé ;

- Les autres secteurs contributifs tels que l'agriculture, l'éducation et la protection sociale prennent en compte la nutrition dans leur budget et plan d'action ;
- Le financement international affecté tant vers les interventions de développement que vers les urgences ;
- Les produits locaux sont valorisés et de bonnes pratiques d'alimentation et de nutrition sont promues.

3.2. Vision et objectifs

➤ Vision

La prise en compte de la nutrition comme facteur de développement se réalise pleinement.

Cette vision cadre avec celle de la PNNA qui est d'assurer, à l'horizon 2025, un statut nutritionnel satisfaisant à chaque tchadien tout en lui permettant d'adopter de comportements adéquats pour son bien-être, pour le développement de la communauté et partant de la nation tchadienne.

➤ Objectifs

✓ Objectif général

Renforcer le positionnement de la nutrition comme priorité de développement au Tchad.

✓ Objectifs spécifiques

- Outiller les parties prenantes pour une intensification du plaidoyer en faveur de la nutrition à tous les niveaux ;
- Amener les acteurs clés à s'engager pour plus d'actions concertées ;
- Informer les parties prenantes de la situation nutritionnelle et des décisions du Gouvernement pour le renforcement de la nutrition ;
- Mener des actions de communication coordonnées et pertinentes à l'endroit de la population pour l'acquisition et l'adoption de comportements favorables à la nutrition.

3.3. Approche stratégique

L'approche préconisée dans le cadre de cette stratégie vise l'engagement des acteurs dans la durée, leur l'implication et participation effective en faveur de la nutrition ainsi

que la valorisation des acquis des expériences précédentes de plaidoyer et de communication en faveur de la nutrition en vue de la consolidation des actions futures.

Cela implique l'utilisation (i) du plaidoyer pour intensifier les actions en faveur de la nutrition à tous les niveaux ; (ii) de la mobilisation sociale pour engager les Organisations de la Société Civile pour des actions concertées et un engagement effectif pour le renforcement de la nutrition et (iii) la Communication pour le changement de comportements à travers la réalisation/mise en œuvre des activités de sensibilisation permettant au grand public d'accéder à des informations crédibles et pertinentes sur la problématique de la nutrition.

Bien réfléchies et méthodiques, ces stratégies seront mises en œuvre différemment mais de manière complémentaire tant au niveau national, régional, départemental que local.

Dans les détails :

- **Le plaidoyer** est un processus utilisé pour influencer la prise de décision de la part des décideurs ainsi qu'à recevoir un engagement politique et social en faveur des objectifs de changement identifiés. Le plus souvent, on utilise le plaidoyer pour permettre aux décideurs de prendre connaissance d'un problème, des solutions, des conséquences de non-action ainsi que des bénéfices d'une action. Ces décisions pourront changer une allocation de ressources ou une politique pour améliorer les services de santé par exemple.

- **La mobilisation sociale** est un processus utilisé pour rallier à l'action un grand nombre de personnes notamment la société civile (dans toute sa diversité) afin de réaliser un but social commun à travers les contributions de tous. Elle vise surtout l'engagement effectif d'un grand nombre de personnes à une cause en vue de pousser à une action d'envergure et coordonnée pour un changement. C'est un mouvement qui a pour credo : agir en commun, en même temps, au même moment par le même langage sur un temps bien défini.

Quand la mobilisation sociale est limitée à une communauté (bénéficiaires qui sont des cibles à rallier), on parle de mobilisation communautaire qui aide les membres à participer activement au projet et à adopter les comportements souhaités.

- **La Communication pour le changement de comportements (CCC)** est le fait de disséminer des informations appropriées et pertinentes pour obtenir des changements dans les connaissances, les attitudes et pratiques au sein de populations spécifiques.

Au-delà de ces trois stratégies, l'approche stratégique prend également en compte **le renforcement de capacités** qui est une stratégie transversale. Que ce soit en plaidoyer, en mobilisation sociale ou en CCC, le renforcement de capacité des acteurs à différents niveaux est incontournable pour une meilleure mise en œuvre des

activités. Les sessions de renforcement de capacités vont se réaliser en cascade, allant du niveau national au local en passant par les régions et les départements.

Toutes ces stratégies ont en commun la communication interpersonnelle (CIP) qui est une technique d'échange/transmission de messages basée sur le face-à-face; par opposition à la communication de masse qui fait recours à des supports et médias de masse (affiches, radio, réseaux sociaux...).

En matière de plaidoyer et communication, on utilise différents canaux pour transmettre les messages :

- **Les médias de masse (modernes)** : télévision, radio, affiches, panneaux publicitaires, réseaux sociaux... Leur avantage est qu'ils permettent de partager une grande quantité d'informations aux populations. Mais leurs des inconvénients sont les coûts élevés de production/ diffusion/publication et les difficultés de ciblage.
- **Les médias traditionnels** : le théâtre, les griots, les contes... Bien connus et appréciés des communautés, ils permettent de faire passer efficacement les messages. Leurs limites : difficultés à les contrôler et risques de manipulation par les leaders.
- **Les canaux institutionnels** qui peuvent être les structures publiques et privées tels que les systèmes politico-administratif, éducatif, les réseaux des agents de développement, etc. Inscrits dans un cadre hiérarchique avec un réseau d'agents sur le terrain, ils sont structurés et formels donc efficaces pour des interventions coordonnées. Leurs inconvénients résident dans les risques de connotation politique, la lourdeur administrative et la mobilité des acteurs.

Pour chaque activité et cible, on doit préciser un ou des supports de communication à utiliser pour être cohérent et pertinent. Les **supports de communication** sont les outils sur lesquels les messages sont fixés pour être transmis et qui peuvent être :

- Des bandes, cassettes audio/vidéo, films ;
- Des brochures, dépliants, fiches techniques, bulletins ;
- Des panneaux, affiches, banderoles ;
- Etc.

3.4. Cibles et activités

➤ Cibles

Les cibles de cette stratégie de plaidoyer et de communication qui vise à renforcer le positionnement de la nutrition comme priorité de développement au Tchad sont :

- Les Medias ;

- Les Pouvoirs publics ;
- les Parlementaires ;
- Les Organisations de la Société civile ;
- Les Partenaires Techniques et Financiers.

➤ **Activités**

Les activités sont classées par cibles dans les plans de mise en œuvre proposés dans cette stratégie mais de manière globale, il est question d'organiser :

- Des sessions de formations pour le renforcement de capacités des acteurs à tous les niveaux ;
- Des conférences-débats, colloques, table-rondes ;
- Des rencontres avec des individus clés (pour la dissémination des supports de plaidoyer, dossiers/faire des présentations Power Point, etc.) ;
- Des activités d'information et de Sensibilisation (Instauration d'une Semaine spéciale; caravanes, tournées, rencontres au niveau communautaire, production et diffusion des éléments audiovisuelles et publication de reportages/dossiers sur la problématique de la nutrition ; création de pages /Réseaux Sociaux, production d'un bulletin spécial...) ;
- Des réunions d'information et de partage d'expériences entre les parties prenantes.

3.5. Critères d'élaboration des messages et thèmes prioritaires à mettre au-devant de la communication

➤ **Critères pour l'élaboration des messages**

En matière d'élaboration des messages pour le plaidoyer et communication, on garde toujours en tête ce que l'on veut obtenir des cibles et ce qui peut les faire agir. Les questions essentielles que l'on doit se poser sont :

- Quel est le changement qu'on veut obtenir ?
- Comment exprimer ces messages comme étant des appels au changement ?

Après ces interrogations qui sont comme une boussole, les messages doivent être :

- Clairs, concis et captivants. On utilise des verbes d'action.
- Simple. On évite d'utiliser de jargon.
- Fondés sur des preuves et des données probantes. On fait référence à des expériences, aux connaissances, aux projets.
- Orientés vers l'action. On énonce des demandes concrètes et suggère des solutions adaptées en fonction de chaque public auquel on s'adresse.

➤ **Thèmes prioritaires à mettre au-devant de la communication**

Pour la production de supports de plaidoyer et de communication (kit, guides/livrets de messages clés, fiches informatives, affiches, dépliants, présentations, etc.), les productions audiovisuelles et publication d'articles de presse, les rencontres au niveau communautaire, voici les thèmes prioritaires à développer :

1. La lutte contre la malnutrition est une lutte menée au plan mondial avec des actions et des objectifs bien précis inscrits dans un agenda à l'horizon 2030. Le Tchad, avec l'appui de ses partenaires, s'est engagé à renforcer la nutrition en s'inscrivant dans cet agenda ;
2. En matière de développement, investir dans la nutrition constitue l'une des interventions les plus rentables financièrement (pour chaque dollar investi, on en gagne seize).
3. Chacun de nous a le droit d'être bien nourri. Les bébés, les petits enfants et les femmes (en âge de procréer, enceintes et allaitantes) sont particulièrement vulnérables à la malnutrition et aux carences en micronutriments ;
4. Les retards de croissance (malnutrition chronique) sont les conséquences des mauvaises habitudes alimentaires et nutritionnelles notamment en matière d'allaitement (qui doit commencer juste après la naissance avec la consommation du colostrum, être exclusif pendant les 6 premiers mois et se poursuivre jusqu'à 24 mois au moins en combinaison avec une alimentation saine et appropriée) ;
5. Les 1000 premiers jours de la vie d'un enfant (période qui va de la conception à l'âge de deux ans) constitue une fenêtre d'opportunités pour des interventions adéquates pour prévenir les retards de croissance. Si on rate ce moment clé de la vie, les conséquences de la malnutrition chronique deviennent irréversibles ;
6. La lutte contre la malnutrition des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et femmes allaitantes doit impliquer toute la communauté et particulièrement les hommes en tant que papas, maris, leaders communautaires ;
7. L'amélioration des conditions des femmes sur le plan social et économique a des répercussions sur l'amélioration de la nutrition des enfants, et partant celle de la communauté ;
8. L'amélioration de la nutrition (comme facteur de développement) exige l'adoption d'une approche multisectorielle coordonnée qui prend en compte les secteurs comme la santé, l'eau, l'assainissement, l'agriculture, les finances, etc.;

9. La croissance économique d'un pays n'est pas synonyme de réduction de la dénutrition. Une bonne nutrition est un facteur de croissance économique et la malnutrition perpétue le cercle vicieux de la pauvreté.

IV. PLANS DE MISE EN ŒUVRE PAR CIBLE

Dans cette partie, des plans sont proposés selon les cibles. Chaque mini-plan comprend les problèmes identifiés par rapport à chaque cible, les changements souhaités, les objectifs, les activités, les supports/canaux recommandés, les indicateurs et les sources de vérification.

Pour la planification des activités, une fiche est proposée en annexe.

1. LES MEDIAS			
Problèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des enjeux liés à la problématique de la nutrition - Manque de journalistes spécialisés en santé/nutrition - Coûts élevés de réalisation, diffusion et publication dans les médias - Accès limité aux sources d'information 		
Changement souhaité	Création de plages/pages dans les médias pour plus de production, diffusion et publication médiatiques relatives la nutrition en quantité et qualité		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - D'ici 2025, 95% des responsables des organes de médias et 30% des journalistes saisissent mieux les enjeux liés à la problématique de la nutrition - D'ici 2025, au moins 10 Reporters/réalisateurs d'émissions en santé/nutrition sont formés/recyclés pour la production des émissions audiovisuelles et la publication des reportages pertinents sur la nutrition 		
Activités	Supports/Canaux	Indicateurs	Sources de vérification

<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des rencontres avec les responsables des médias et les associations de presse en vue de les sensibiliser sur la nutrition - Organiser des tables-rondes avec les organes de médias de N'Djamena et ceux des régions sur la problématique de la nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier comprenant des fiches informatives sur les documents stratégiques et les dispositifs de coordination, les engagements de l'Etat et ses partenaires, la problématique de la nutrition - Présentations PP - Réunions d'échanges 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de responsables d'organes de médias consultés et sensibilisés pour encourager la diffusion des émissions, articles et reportages sur la problématique de la nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport des rencontres de sensibilisation et d'information
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser de sessions de formations des journalistes spécialisés en santé/nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - Modules de formation sur la nutrition - Consultants spécialistes en nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de journalistes spécialisés dans la nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de formation
<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un mémorandum d'entente entre les ministères sectoriels afin de faciliter la réalisation, la diffusion des émissions et publication des articles de presse 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions d'échanges - Document du mémorandum d'entente 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en application du mémorandum - Nombre de réalisations subventionnées 	<ul style="list-style-type: none"> - Document signé - Compte-rendu des réunions
<ul style="list-style-type: none"> - Faire un plaidoyer auprès des responsables des institutions intervenant dans le domaine de la nutrition à s'ouvrir aux sollicitations des médias 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche technique pour traiter du problème et rappeler les engagements pris par ces institutions - Réunions d'échanges 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de responsables d'institutions sensibilisés et qui adhèrent à la sollicitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des réunions d'échanges
<ul style="list-style-type: none"> - Produire/diffuser/Publier des reportages, dossiers, microprogrammes, émissions, 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches techniques proposant des thèmes d'émissions et de reportages, des questions 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'éléments audiovisuels produits et 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de suivi médiatique

documentaires sur la problématique de la nutrition	fréquemment posées en nutrition - Liste d'experts à contacter en cas de besoin	diffusés, d'articles de presse publiés	
--	---	--	--

2. LES POUVOIRS PUBLICS			
Problèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Faible capacité de l'Etat par rapport à la crise - Faible prise en compte de la nutrition par les ministères clés dans leur plan d'action 		
Changements Souhaités	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du budget alloué à la nutrition et assurer sa mobilisation effective et son utilisation efficace - Prise en compte de la nutrition dans l'élaboration des documents de politique des départements ministériels en charge de : Santé Publique, Agriculture, Environnement, Eau, Action sociale, Elevage, Education, etc. 		
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - D'ici 2025, les ministères clés inscrivent dans leur plan de travail des activités spécifiques ou sensibles à la nutrition et augmentent d'au moins 5% leur allocation budgétaire en faveur de la nutrition 		
Activités	Supports/Canaux	Indicateurs	Sources de vérification

<ul style="list-style-type: none"> - Faire un plaidoyer en conseils de cabinet et des ministres pour une meilleure prise en compte de la nutrition dans le budget de l'Etat - Faire un plaidoyer auprès du Ministère des Finances pour une allocation budgétaire pour la nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - Dossiers informatifs sur la problématique de la nutrition et sur les engagements pris par l'Etat par rapport au renforcement de la nutrition - Déjeuner d'affaire (avec un ministre) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de ministères ayant priorisé la nutrition dans leurs plans d'action - % du budget alloué à la nutrition - Nombre de déjeuners d'affaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et compte rendus des conseils de ministres - Plans d'action des Ministères - Le budget national
<ul style="list-style-type: none"> - organiser des réunions de concertation avec les DG et les SG des ministères concernés 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations sur la nutrition, les secteurs connexes pour montrer l'approche intégrée de ces interventions pour de meilleurs résultats - Fiches techniques/ avec des chiffres techniques –dépliants ou flyers 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de décisions prises et appliquées - Nombre des actes signés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport et CR des réunions
<ul style="list-style-type: none"> - Faire un plaidoyer auprès des Ministères (Institutions de formation) : Education, Santé, Agriculture et Elevage pour l'intégration dans le curricula le module sur la nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - Dossiers informatifs sur la problématique de la nutrition ainsi que tous les documents de l'intégration 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des ministères (institutions de formation) ayant intégré le module sur la nutrition dans leur curricula 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de curricula prenant en compte le volet nutrition
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser de formations des formateurs spécialisés en nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - Modules de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formateurs des spécialisés en nutrition formés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de formation

3. LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (PTF)

Problème	- Orientation des financements beaucoup plus vers les urgences (récurrentes dans le Pays)		
Changements souhaités	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre disponible plus de financements pour les interventions de nutrition sensibles et spécifiques avec une meilleure coordination des interventions - Plus d'implication des PTF (mise à disposition des ressources techniques) - Promouvoir l'intégration des interventions d'urgence et de développement 		
Objectifs	- D'ici 2025, les partenaires financiers augmentent de 10 %, (ajouter les autres volets) le financement accordés aux interventions de nutrition sensibles et spécifiques		
Activités	Supports/canaux	Indicateurs	sources de vérification
- Mobiliser des fonds additionnels en faveur de la nutrition	<ul style="list-style-type: none"> - Document du PNNA et PAINA - Réunion avec les PTF pour la mobilisation des ressources en faveur de la nutrition (vulgarisation, financement du PAINA) - Projets et programmes en vue de mobiliser les fonds en faveur de la faveur de la nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - Montant de fonds mobilisés 	- Rapport de la mise en œuvre du PAINA
- Faire un plaidoyer pour la prise en compte de la nutrition dans la conception des Programmes et projets de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Dossiers informatifs sur la problématique de la nutrition - Réunions avec les PTF 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de Programmes et Projets ayant intégré le volet nutrition - Nombre de réunions organisées avec les PTF 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des programmes et projets intégrant le volet nutrition - Compte rendu des réunions

- Assurer le suivi de la situation nutritionnelle et des financements - Faire des analyses situationnelles	- Dossiers informatifs sur la problématique de la nutrition	- Nombre de réunions effectivement tenues	- Compte rendus des réunions
---	---	---	------------------------------

4. LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (OSC)			
Problèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de connaissances de la problématique de la nutrition par les communautés - Insuffisance de formation et supports pour le plaidoyer - Déficit de communication et faible engagement au sein du réseau des OSC en faveur de la nutrition - Messages sur la nutrition non harmonisés, pas assez accessibles pour capter l'attention du public 		
Changement Souhaité	<ul style="list-style-type: none"> - L'adhésion totale et une participation forte des Organisations de la Société civile pour le renforcement de la nutrition 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - D'ici 2025, les OSC ont les connaissances et techniques pour participer efficacement au plaidoyer en faveur de la nutrition - D'ici 2025, les OSC s'impliquent davantage dans la lutte contre la malnutrition 		
Activités	Supports/Canaux	Indicateurs	sources de vérification
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des sessions de formation sur la nutrition et sur les techniques de plaidoyer à différents niveaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Modules de formation - Fiches informatives - Fiche technique sur la nutrition/plaidoyer visant les OSC 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'OSC formées sur l'importance du renforcement de la nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de formation

		- Nombre des OSC engagées à participer au plaidoyer sur la nutrition	
- Organiser (Instaurer) une Semaine spéciale pour la promotion des produits locaux et des bonnes pratiques de nutrition et d'alimentation (A coordonner avec la Journée Internationale de l'Alimentation)	- Réunions de préparation Documentaires/Films sur la nutrition, etc. - Affiches - Dépliants/Flyers - Gadgets - Reportages/Emissions audiovisuelles - Artistes	- Nombre d'organisations ayant participé à l'évènement - Nombre reportages/articles de sur l'évènement - D'émissions réalisées	- Rapport de l'évènement - Rapport de suivi médiatique
- Organiser des rencontres au niveau communautaire sur la problématique de la nutrition avec Organisations à base communautaire (OBC) à tous les niveaux	- Fiches informatives /messages clés sur la nutrition - Réunions d'échanges - Film/documentaire - Théâtre Forum	- Nombre de rencontres organisées - Nombre des OBC ayant pris l'engagement pour mener des activités de sensibilisation - Nombre des OBC ayant mené des activités de sensibilisation	- Rapports de missions - Compte rendus des rencontres
- Organiser des colloques /journées scientifiques et des conférences débats sur la nutrition	- Communications scientifiques - Présentation Power Point, - Fiches informatives - Dépliants, flyers - Emissions radio et Télé, - Réseaux sociaux	- Nombre d'évènements organisés - Nombre d'organisations ayant pris participé aux évènements	- Rapports d'activités - Actes des évènements scientifiques - Médias

5. LES PARLEMENTAIRES

Problème	<ul style="list-style-type: none"> - Faibles actions de plaidoyer en faveur de la nutrition - Faibles actions d'information et de sensibilisation au niveau communautaire 		
Changements souhaités	<ul style="list-style-type: none"> - Intensification des actions de plaidoyer et de sensibilisation pour le renforcement de la nutrition - Adoption de textes de lois en faveur de la nutrition 		
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - D'ici 2025, les Parlementaires s'approprient la lutte contre la malnutrition et votent des lois en faveur de la nutrition 		
Activités	Supports/Canaux	Indicateurs	sources de vérification
<ul style="list-style-type: none"> - Faire un plaidoyer auprès du Premier Ministre et du Président de la République pour obtenir la création d'une ligne budgétaire en faveur de la nutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier avec des fiches informatives/illustrées - Infographies - Rencontre 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec le Gouvernement - Insertion de la ligne budgétaire dans la Loi de Finances 	<ul style="list-style-type: none"> - Compte rendu des rencontres - Médias - Loi des Finances
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des journées d'information en faveur de la nutrition : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Au niveau de l'Assemblée Nationale ✓ Avec les membres du Gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier contenant des fiches informatives illustrées/ Infographies - Présentations Power Point - Débats 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de journées d'information organisées - Nombre de participants à ces journées d'informations 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des journées d'informations - Médias
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des tournées d'information et de sensibilisation dans les 23 régions auprès des 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches d'informations avec des messages clés sur la nutrition - Réunions d'échanges 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de régions touchées - Nombre de rencontres organisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de missions/d'activités - Médias

<p>autorités régionales, leaders locaux et des populations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour la prévention de la malnutrition et ✓ L'atténuation du phénomène de vente intégrale des récoltes par les paysans 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres communautaires - Emissions radio 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et statut des organisations impliquées dans les rencontres communautaires 	
<ul style="list-style-type: none"> - Parrainer la « Semaine Spéciale Nutrition » qui sera organisée/Instaurée par les Organisations de la Société Civile) 	<ul style="list-style-type: none"> - Discours - Reportages, Images et Documentaires sur les tournées dans les régions - Exposés/Conférences-Débats - Emissions radio/TV 	<ul style="list-style-type: none"> - Différentes sous-activités - - Nombre d'organisations associées et ayant effectivement participé à l'évènement 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de l'évènement - Productions audiovisuelles et publication d'articles de presse (papier et en ligne)

V. MECANISME DE SUIVI ET EVALUATION

Le système de suivi-évaluation de cette stratégie de plaidoyer et de communication pourrait s'articuler autour :

- ✓ D'un cadre participatif qu'offre le CTPNA qui est l'instance d'orientation, de suivi et d'évaluation des activités du PAINA et qui est un dispositif de coordination regroupant les représentants :
 - De la Direction de la Nutrition et de Technologie Alimentaire ;
 - Des autres ministères clés pour le renforcement de la nutrition;
 - Des structures de contrôle de denrées alimentaires et dispositifs de sécurité alimentaire ;
 - Des institutions de recherche ;
 - Des ONG nationales et internationales intervenant dans la nutrition ;
 - Des organisations des Consommateurs, des Femmes et des Producteurs.
- ✓ D'un petit comité constitué du Secrétariat CNNA/CTPNA/CRNA assisté de 2 personnes (membres du CTPNA) et cette structure plus légère va coordonner la mise en œuvre des activités. Elle se chargera d'exécuter les décisions et recommandations du CTPNA.

V. SOURCES D'INFORMATIONS

5.1. Revue documentaire

- Politique Nationale de Nutrition et d'Alimentation 2014-2025, Ministère de la Santé Publique, N'Djamena, Tchad ;
- Plan d'Action Intersectoriel de Nutrition et d'Alimentation 2017-2021, Ministère de la Santé Publique, N'Djamena, Tchad ;
- Plan National de Développement Sanitaire 2015, Ministère de la Santé Publique, N'Djamena, Tchad ;
- Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MICS) 2014-2015, INSEED, N'Djamena, Tchad ;
- Guide méthodologique d'élaboration d'une stratégie de communication, FAO, 2002, Rome ;
- Manuel de plaidoyer, UNICEF, New York, 2010 ;
- Plan de communication et de plaidoyer en matière de lutte contre le paludisme 2014-2018, Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Bamako, Mali ;
- Synthèse du Plan National de Développement « Le Tchad que nous voulons », le Ministère du Plan, N'Djamena, Juillet 2017 ;
- Rapport sur la nutrition mondiale 2017 : La nutrition au service des ODD. Bristol, Royaume-Uni : Development Initiatives.

5.2. Discussions et entretiens (Liste des personnes)

- Dr Himeda MAKHLOUF, Directeur de la DNTA/Président du CTPNA et Point Focal SUN ;
- Dr. Mamadou NDIAYE, Chef Nutrition et Point Focal REACH à Unicef ;
- M. Dimanche SANSAN, ancien facilitateur national REACH ;
- Mme Cindy THAI, Communication – Unicef ;
- Mme Aicha MORGAYE, Nutritionniste au PAM, Point Focal REACH (par intérim) ;
- M. Luc AZINA, Président du Réseau des Journalistes Tchadiens pour la nutrition ;
- M. François DINGAMESS, coordonnateur de la Maison des Médias ;
- M. Koi Pierrot GANDA, Expert en Communication pour le Développement.

5.3. Ateliers regroupant toutes les parties prenantes avec comme thèmes :

- Le renforcement de la gouvernance et de la coordination de la nutrition organisé du 5 au 6 décembre à la Résidence ;

- La formation des Parlementaires, des Journalistes et des membres du CTPNA sur le plaidoyer en nutrition organisé du 19 au 20 décembre à la Résidence.

5.4. Internet

- Le dictionnaire en ligne Wikipédia ;
- Les sites Web spécialisés des structures et organisations qui agissent pour le renforcement de la nutrition comme le SUN, ACF, UNICEF, PAM, FAO, etc.

ANNEXES

Annexe 1 : Fiche proposée pour la planification des activités

Activités	Résultats attendus	Période de mise en œuvre	Lieu(x)	Responsable <i>(personne ou structure qui va assurer le leadership)</i>	Organisations partenaires	Budget

Annexe 2 :

Liste des 17 ODD (les objectifs en lien avec la problématique de la nutrition se trouvent parmi les 6 premiers) :

1. Éradication de la pauvreté
2. Lutte contre la faim
3. Accès à la santé
4. Accès à une éducation de qualité
5. Égalité entre les sexes
6. Accès à l'eau salubre et l'assainissement
7. Recours aux énergies renouvelables
8. Accès à des emplois décents
9. Innovation et infrastructures
10. Réduction des inégalités
11. Villes et communautés durables
12. Consommation responsable

13. Lutte contre le changement climatique
14. Protection de la faune et de la flore aquatiques
15. Protection de la faune et de la flore terrestres
16. Justice et paix
17. Partenariats pour les objectifs mondiaux

Annexe 3 : Liste des participants à l'atelier de validation (à décider avec la DNTA)

Annexe 4 : Décret portant adoption de la PNNA

Annexe 5 : Arrêté portant création CNNA/CTPN/CRNA

Annexe 6 : Note de service portant création du secretariat CNNA/CTPNA/CRNA

(voir les pages suivantes)

REPUBLIQUE DU TCHAD Unité-Travail-Progrès

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE



وحدة - عمل - تقدم

جمهورية تشاد

رئاسة الجمهورية

رئاسة الوزراء

Visa : SGG

تأشيرة: أ ع ح

ARRETE N° 1352/PR/PM /2014

قرار رقم 1352/ر.ج/أ.ر/2014

Portant création, attributions, organisation et fonctionnement d'un Conseil National de Nutrition et d'Alimentation (CNNA).

القاضي بإنشاء، إختصاصات، تنظيم وتسيير مجلس وطني للغذاء والتغذية (م و غ ت).

LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT

إن الوزير الأول،
رئيس الحكومة

نظرا للدستور؛

(/u la Constitution ;

(/u le Décret N° 1117/PR/PM/2013 du 21 Novembre 2013, portant Nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

نظرا للمرسوم رقم 1117/ر.ج/2013 الصادر بتاريخ 21 نوفمبر 2013، القاضي بتعيين وزير أول، رئيسا للحكومة؛

(/u le Décret N° 265/PR/PM/2014 du 20 Avril 2014, portant Remaniement du Gouvernement ;

نظرا للمرسوم رقم 265/ر.ج/أ.ر/2014 الصادر بتاريخ 20 إبريل 2014، القاضي بتعديل الحكومة؛

(/u le Décret N° 283/PR/PM/2014 du 02 Mai 2014, portant Structure Générale du Gouvernement et Attributions de ses Membres ;

نظرا للمرسوم رقم 283/ر.ج/أ.ر/2014 الصادر بتاريخ 02 مايو 2014، القاضي الهيكل العام للحكومة واختصاصات أعضائها؛

(/u le Décret N° 360/PR/PM/MSP /2006 du 23 Mai 2006, portant Organigramme du Ministère de la Santé Publique ;

نظرا للمرسوم رقم 360/ر.ج/أ.ر/ل.و.ص/ع/2006 الصادر بتاريخ 23 مايو 2006، القاضي بتنظيم الهيكل الإداري لوزارة الصحة العامة؛

(/u les nécessités de service ;

نظرا لضروريات العمل؛

Sur proposition du Ministre de la Santé Publique, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale

بإقتراح من وزير الصحة العامة، العمل الاجتماعي والتضامن الوطني

ARRETE :

يقرر بما يلي:

SECTION I: DES DISPOSITIONS GENERALES

القسم I : عن الأحكام العامة

Article 1^{er}: Le présent arrêté porte création du Conseil National de Nutrition et de l'Alimentation (CNNA) et en fixe les règles d'organisation et de fonctionnement.

المادة 1: إن القرار الحالي يقضي بإنشاء وتنظيم وتحديد اختصاصات وقواعد تنظيم لاسيما تسيير المجلس الوطني للغذاء والتغذية.

Article 2: Le Conseil National de Nutrition et d'Alimentation est appuyé dans son fonctionnement par un Comité Technique Permanent de la Nutrition et de l'Alimentation.

المادة 2: يدعم المجلس الوطني للغذاء والتغذية في تسييره بلجنة فنية دائمة للغذاء والتغذية.

Il est représenté au niveau Régional par des Comités Régionaux pour la Nutrition et l'Alimentation (CRNA).

يمكن تمثيل المجلس الوطني للغذاء والتغذية علي مستوى الأقاليم بلجان إقليمية من أجل الغذاء والتغذية.

SECTION II : DU CONSEIL NATIONAL DE NUTRITION ET D'ALIMENTATION

القسم II: عن المجلس الوطني للغذاء والتغذية

Article 3: Le Conseil National de Nutrition et d'Alimentation est un organe de délibération, de consultation, d'orientation et de contrôle des grandes lignes de la politique Nationale de Nutrition et d'Alimentation.

المادة 3: يعتبر المجلس الوطني للغذاء والتغذية كجهاز للمقترحات، الاستشارات، التوجيهات ومراقبة الخطوط العريضة لسياسة الوطنية للغذاء والتغذية.

Article 4: Le Conseil National de Nutrition et d'Alimentation est composé comme suit :

المادة 4: يتشكل المجلس الوطني للغذاء والتغذية على النحو التالي

Président : Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

الرئيس: الوزير الأول رئيس الوزراء؛

Vice-président : Le Ministre en charge de la Santé Publique, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale ;

نائب الرئيس: الوزير المكلف بالصحة العامة، العمل الاجتماعي والتضامن الوطني؛

Membres :

- Le Ministre en charge de l'Agriculture et de l'Environnement ;
- Le Ministre en charge de l'Elevage et de l'Hydraulique ;
- Le Ministre en charge du Plan et de la Coopération Internationale ;
- Le Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Le Ministre en charge de l'Economie, du Commerce et du Développement Touristique ;
- Le Ministre en charge de l'Education Nationale ;
- Le Ministre en charge de la Communication, Porte parole du Gouvernement.

Article 5 : Le Conseil National de Nutrition et d'Alimentation se réunit une fois par semestre sur convocation de son président.

SECTION III : DU COMITE TECHNIQUE PERMANENT DE NUTRITION ET D'ALIMENTATION

Article 6 : Le Comité Technique Permanent de la Nutrition et de l'Alimentation a pour principales tâches de :

- contribuer à l'identification des domaines prioritaires, des objectifs et des stratégies multisectoriels à mettre en place pour éliminer la faim et la malnutrition au Tchad ;
- contribuer à une analyse exhaustive de la situation alimentaire et nutritionnelle par l'apport d'informations actualisées;

الأعضاء:

- الوزير المكلف بالزراعة والبيئة؛
- الوزير المكلف بالثروة الحيوانية والمياه؛
- الوزير المكلف بالتخطيط والتعاون الدولي؛
- الوزير المكلف بالتعليم العالي والبحث العلمي؛
- الوزير المكلف بالاقتصاد، التجارة والتنمية السياحية؛
- الوزير المكلف التربية الوطنية؛
- الوزير المكلف الإعلام الناطق باسم الحكومة.

المادة 5: يجتمع المجلس الوطني للغذاء والتغذية مرة في كل ثلاثة أشهر باستدعاء من رئيسه.

القسم III: عن اللجنة الفنية للمجلس الوطني للغذاء والتغذية.

المادة 6: اللجنة الفنية الدائمة للغذاء والتغذية من مهامها الرئيسية:

- المساهمة في تحديد المجالات ذات الأولوية والأهداف والاستراتيجيات المتعددة القطاعات وتنفيذها من أجل القضاء على الجوع وسوء التغذية في تشاد؛
- المساهمة في تحليل شامل للوضع الغذائي و التغذية من أجل تقييم معلومات محدثة؛

- contribuer au suivi de l'élaboration des documents stratégiques et des plans d'actions multisectoriels et participer à leur validation ;
 - veiller à ce que les plans d'actions sectoriels tiennent compte des orientations, des objectifs et des actions prioritaires ;
 - coordonner et dynamiser la mise en œuvre des différents plans d'actions à travers un plan d'action Intersectoriel ;
 - appuyer la constitution et la mise à jour d'une base de données sur la Nutrition et l'Alimentation ;
 - coordonner et assurer la complémentarité entre les initiatives en cours liées aux domaines de la Nutrition, de l'Alimentation et de l'Agriculture (REACH, SUN, AGIR, PDDAA...).
- المشاركة في متابعة إعداد المستندات الإستراتيجية وخطط الأعمال المتعددة القطاعات والمشاركة في المصادقة عليها؛
 - العمل على أن تتضمن خطط الأعمال للقطاعات التوجيهات، الأهداف والأنشطة ذات الأولوية؛
 - تنسيق وتفعيل تنفيذ خطط الأعمال المختلفة من خلال خطة عمل بين القطاعات؛
 - دعم إنشاء وتحديث مركز البيانات حول التغذية والغذاء؛
 - تنسيق وتأمين التكامل بين المبادرات الجارية ذات الصلة بمجالات التغذية والغذاء والزراعة (REACH, SUN, AGIR, PDDAA...).

Article 7: Le bureau du Comité Technique Permanent se compose comme suit :

Président : Responsable du Centre National de Nutrition et de Technologie Alimentaire (MSPASN). au Ministère de la Santé Publique, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale ;

Vice-président : Directeur de la Production et de Statistiques Agricoles du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement ou son représentant ;

Rapporteur : Directeur de la Planification et des Etudes Prospectives du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale ou son représentant ;

المادة 7: تتكون مكتب اللجنة الفنية الدائمة كما يلي:

الرئيس: مسئول المركز الوطني للتغذية و التكنولوجيا الغذائية بوزارة الصحة العامة، العمل الاجتماعي و التضامن الوطني؛

نائب الرئيس: مدير الإنتاج و الإحصاء الزراعي بوزارة الزراعة والبيئة أو من يمثله؛

المقرر: مدير التخطيط والدراسات المستقبلية بوزارة التخطيط والتعاون الدولي أو من يمثله؛

1^{er} Vice- rapporteur : Directeur de la Production Animale du Ministère de l'Elevage et de l'Hydraulique ;

2^{ème} Vice- rapporteur : un Représentant des organisations de la Société civile.

Membres :

- un (e) représentant (e) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- un (e) représentant (e) du Ministère de l'Education Nationale ;
- un (e) représentant (e) du Ministère de l'Economie, du Commerce et du Développement Touristique ;
- un (e) représentant (e) du Ministère de la Communication, Porte parole du Gouvernement ;
- quatre représentant (e)s du Centre National de Nutrition et de Technologie Alimentaire (CNNTA) ;
- un (e) représentant (e) de l'Université de N'Djaména ;
- un (e) représentant (e) du Centre de Contrôle de la Qualité des Denrées Alimentaires (CECOQDA) ;
- un (e) représentant (e) de l'Institut Tchadien de Recherche Agronomique (ITRAD) ;
- un (e) représentant (e) de l'Office Nationale de Sécurité Alimentaire (ONASA) ;
- un (e) représentant (e) de l'Office National de Développement Rural (ONDR) ;
- un (e) représentant (e) des organisations des Femmes ;
- un (e) représentant (e) des ONGs Nationales intervenant dans le domaine de la nutrition ;
- un (e) représentant (e) des organisations des producteurs ;

النائب 1 للمقرر: مدير الإنتاج الحيواني بوزارة الثروة الحيوانية والمياه؛

النائب 2 للمقرر: ممثل عن منظمات المجتمع المدني؛

الأعضاء:

- ممثل (ة) وزارة التعليم العالي والبحث العلمي؛
- ممثل (ة) وزارة التربية الوطنية؛
- ممثل (ة) لوزارة الاقتصاد، التجارة والتنمية السياحية؛
- ممثل (ة) وزارة الإعلام الناطقة باسم الحكومة؛
- أربعة ممثلين عن المركز الوطني للتغذية والتكنولوجيا الغذائية (م و ت غ)؛
- ممثل (ة) عن جامعة أنجمينا؛
- ممثل (ة) عن مركز مراقبة جودة المنتجات الغذائية (CECOQDA)؛
- ممثل (ة) عن المعهد التشاركي للبحث الزراعي (ITRAD)؛
- ممثل (ة) عن الهيئة الوطنية للأمن الغذائي (ONASA)؛
- ممثل (ة) عن الهيئة الوطنية للتنمية الريفية (ONDR)؛
- ممثلة عن المنظمات النسائية؛
- ممثل (ة) عن منظمات المجتمع المدني العاملة في مجال التغذية؛
- ممثل (ة) عن جمعيات المنتجين؛

- un (e) représentant (e) des organisations des consommateurs ;
- un (e) représentant (e) des ONG Internationales intervenant dans le domaine de la nutrition.

Article 8: Le Comité Technique Permanent de Nutrition et de l'Alimentation se réunit une fois par mois sur convocation de son président.

Article 9: Le Comité Technique Permanent de la Nutrition et d'Alimentation est appuyé dans sa mission par les Partenaires techniques et financiers suivants :

- le Facilitateur REACH « Eliminer la faim et la malnutrition chez les enfants » ;
- un (e) représentant (e) de l'UNICEF ;
- un (e) représentant (e) de la FAO ;
- un (e) représentant (e) de l'OMS ;
- un (e) représentant (e) du PAM ;
- un (e) représentant (e) des Bailleurs (PF SUN bailleurs au Tchad).

Article 10: Le Comité peut faire appel à toute personne ou institution susceptible de l'aider dans l'accomplissement de ses tâches.

SECTION IV : DES COMITES REGIONAUX DE NUTRITION ET D'ALIMENTATION

Article 11: Le Comité Régional pour la Nutrition et l'Alimentation a pour mission de coordonner et de faciliter la mise en œuvre de la Politique Nationale de Nutrition et d'Alimentation et de veiller en particulier sur la cohérence des actions conduites par chaque secteur.

- ممثل (ة) عن جمعيات المستهلكين؛

- ممثل (ة) عن منظمات المجتمع المدني الدولية العاملة في مجال التغذية.

المادة 8: تجتمع اللجنة الفنية الدائمة للغذاء والتغذية مرة واحدة شهريا باستدعاء من رئيسها.

المادة 9: تدعم اللجنة الفنية الدائمة للغذاء والتغذية من مهامها من قبل الشركاء الفنيين والماليين الآتية ذكرهم:

- المسهل REACH من برنامج "يقضي على المجاعة وسوء التغذية لدى الأطفال" ؛
- ممثل (ة) منظمة الأمم المتحدة لرعاية الطفولة؛
- ممثل (ة) منظمة الأمم المتحدة لأغذية؛
- ممثل (ة) منظمة الصحة العالمية؛
- ممثل (ة) برنامج الغذاء العالمي؛
- ممثل (ة) المانحين والمانحين في تشاد.

المادة 10: يمكن للجنة أن تستدعي أي شخص أو هيئة قادرة علي مساعدتها في إتمام مهامها.

القسم IV: عن اللجان الإقليمية من أجل الغذاء والتغذية.

المادة 11: اللجنة الإقليمية للتغذية والغذاء من مهامها، تنسيق وتفعيل السياسة الوطنية للغذاء والتغذية، والسهر على وجه الخصوص بتطابق التدخلات التي يقوم بها كل قسم.

Article 12 : Le Comité Régional pour la Nutrition et l'Alimentation est composé des représentants de tous les départements sectoriels de mise en œuvre de la politique Nationale de Nutrition et d'Alimentation au niveau Régional. Il est présidé par le Gouverneur de la région et le secrétariat est assuré par le Délégué Régional en charge de la Santé.

SECTION V : DES DISPOSITIONS FINALES

Article 13 : Le Ministre de la Santé Publique, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale et le Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Arrêté qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

المادة 12 : تتكون اللجنة الإقليمية للتغذية والغذاء من ممثلين لجميع قطاعات المساهمة في تنفيذ السياسة الوطنية للغذاء والتغذية. حيث تكون اللجنة رئاسة حاكم الإقليم وتضمن السكرتارية من قبل المندوب الإقليمي المكلف بالصحة.

القسم V : عن الأحكام النهائية

المادة 13 : على وزير الصحة العامة، العمل الاجتماعي والتضامن الوطني ووزير الزراعة والبيئة مكلفان كل حسب اختصاصه، بتطبيق هذا القرار، الذي يسري مفعوله من تاريخ التوقيع عليه، يسجل وينشر في الجريدة الرسمية للجمهورية.

أنجمينا بتاريخ 22 Août 2014 N'Djaména, le



KALZEUBE PAYIMI DEUBET

كالزيبى بايىمى ديبى

REPUBLIQUE DU TCHAD UNITE . TRAVAIL . PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Visa : SGG

DECRET N° 965 /PR/PM/MSP/2015

Portant Adoption de la Politique Nationale de Nutrition et de l'Alimentation 2014/2025

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES**

(/u la Constitution ;

(/u le Décret N°1117/PR/2013 du 21 novembre 2013, portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret N°1061/PR/PM/2014 du 11 Septembre 2014, portant Remaniement du Gouvernement ;

(/u le Décret N°283/PR/PM/2014 du 02 mai 2014, portant Structure Générale du Gouvernement et Attributions de ses Membres et les textes modificatifs subséquents ;

(/u le Décret N°855/PR/PM/SPASSN/2014 du 14 Août 2014, portant Organigramme du Ministère de la Santé Publique, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale ;

Sur proposition du Ministre de la Santé Publique;

Le Conseil des Ministres consulté à domicile le 17 Avril 2015

DECRETE:

Article 1^{er} : Est adoptée la Politique Nationale de Nutrition et de l'Alimentation 2014/2025.



وحدة - عمل - تقدم

جمهورية تشاد

رئاسة الجمهورية

رئاسة الوزراء

وزارة الصحة العامة

تأشيرة : أ ع ح

مرسوم رقم ارج/رو/وص ع/2015

خاص باعتماد السياسة الوطنية للتغذية والغذاء لآفاق 2025/2014

إن رئيس الجمهورية؛

رأس الدولة؛

رئيس مجلس الوزراء

نظرا للدستور؛

نظرا للمرسوم رقم 1117/ارج/2013 الصادر في 21 نوفمبر 2013، القاضي بتعيين وزير الأول، رئيس الحكومة؛

نظرا للمرسوم رقم 1061/ارج/رو/2014 الصادر في 11 سبتمبر 2014 القاضي بإعادة تشكيل الحكومة؛

نظرا للمرسوم رقم 283/ارج/رو/2014 الصادر في 02 مايو 2014، القاضي بالهيكل العام للحكومة وتحديد صلاحيات أعضائها والنصوص المعدلة له والملحقة به؛

نظرا للمرسوم رقم 855/ارج/رو/2014 الصادر في 02 مايو 2014، القاضي بالهيكل التنظيمي لوزارة الصحة العامة والعمل الاجتماعي والتضامن الوطني؛

بإقتراح من وزير الصحة العامة؛

بعد استشارة مجلس الوزراء بتاريخ 17 أبريل 2015

يرسم بما يلي:

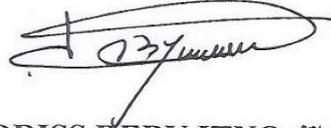
المادة الأولى: تم اعتماد السياسة الوطنية للتغذية والغذاء لآفاق 2025/2014.

Article 2: Le Ministre de la Santé Publique et le Ministre des Finances et du Budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République. ..

المادة الثانية: على كل من وزير الصحة العامة ووزير المالية والميزانية، كل حسب اختصاصه، تطبيق هذا المرسوم الذي يسري مفعوله من تاريخ التوقيع عليه، ويسجل وينشر في الجريدة الرسمية للجمهورية.

N'Djaména, le 24 Avril 2015

أنجمينا، بتاريخ



IDRISS DEBY ITNO إدريس ديبي إتنو

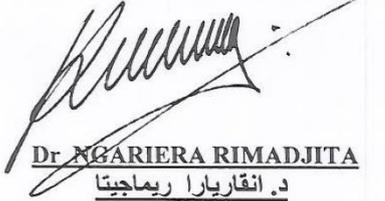
Par le Président de la République,
Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement



KALZEUBE PAYIMI DEUBET

كالزيبي بايمي ديبيه

Le Ministre de la Santé Publique



Dr NGARIERA RIMADJITA

د. انقاريارا ريماجيتا

Unité-Travail-Progress
وحدة عمل تقدم



REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES ACTIVITES SANITAIRES
Direction de la Nutrition et de Technologie Alimentaire

جمهورية تشاد
رئاسة الجمهورية
رئاسة الوزراء
وزارة الصحة العامة
الأمانة العامة
إدارة العامة للأنشطة الصحية
إدارة التغذية و التكنولوجيا الغذائية

N° 2649 /PR/PM/MSP/SG/DGAS/DNTA/2017

15 DEC 2017

NOTE DE SERVICE

Dans le cadre du renforcement de la Coordination et la Gouvernance de la Nutrition et en application de l'Arrêté N° 1352/PR/PM/2014 mettant en place un Dispositif National de Coordination de la Nutrition (CNNA/CTPNA/CRNA), il est mis en place au niveau de la Direction de la Nutrition et de Technologie Alimentaire un secrétariat CNNA/CTPNA/CRNA.

Ce secrétariat est mis sous la supervision du Directeur de la Nutrition et de Technologie Alimentaire, Point Focal SUN, afin de suivre et appuyer les actions et donner le support nécessaire à l'organisation des assises à la fois du CTPNA ainsi que celles du CNNA et servir de liaison avec les différents CRNA.

Le secrétariat sera doté selon les disponibilités de moyens humains, matériels et financiers afin de mener à bien sa mission.

Le Secrétaire Général
du Ministère de la Santé Publique

Dr HAMID DJABAR

